



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DU 22 MARS 2017 à STE SAVINE – HOTEL CHANTEREIGNE (10)

Membres présents :

M. Pierre AVELLAN, , M. Yves TASTET , M TOULET, Régis, M Thomas PELTEY. M Jean-Christophe BOLLOCH. M. DEGUILLAUME Jacques, M. MUSCARI Fabrice, M. THOQUENNE Gérard, Dr MIMOUNI Philippe

Absents excusés. M. René GUIDONI, M Jean-Paul LESTAGE, M Stéphane IVARS, M Fernand LAJO, M Pierre FAUGERE.

Absent : M. SAMSON, Dominique.

Le Président Pierre AVELLAN ouvre la séance à 18 h 15 et souhaite la bienvenue à l'ensemble des participants.

LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR

- Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 23 Octobre 2016 à HERM (40)
- Intervention de M. R. GUIDONI, Trésorier
- Intervention de Fernand LAJO responsable du fichier adhérent, bilan des adhésions.

- Compte Rendu de la Commission Elevage**
 - Paiement des analyses ADN par le fournisseur d'aliment (Proposition de Thomas PELTEY)
 - Révision de la parution des annonces chiots à vendre
 - Point de référencement sur moteur de recherche de cette parution.

 - **Compte Rendu de la commission des Expositions**
 - Proposition de réflexion sur les Hyper types (Jacques DEGUILLAUME)
 - ENE Région Nord.
 - Intervention du Dr MIMOUNI sur la dysplasie et la Zootechnie.

 - **Candidatures au cursus de juges et d'experts confirmateurs**
 - Candidature de M BRASSAT-LAPEYRIERE
 -
- Compte Rendu de la commission Travail,**
 - Proposition de calendrier de la semaine Landaise
 - Désignation des sélectionneurs CE MONTAGNE / BECASSE et Chasse Pratique.
 - Attribution des subventions aux CE
 - Création Echelle des valeurs Europe (GUIDONI – MUSCARI)
 - Point sur la semaine Landaise et mise en place CE CP Pointer HERM 2017.

- - Création Challenge excellence (MUSCARI)
- Derby : évolution hors cadre SCC (BOLLOCH – AVELLAN).
- Réexamen du règlement du Navette (G THOQUENNE)
- Le qualificatif excellent au Prix Navette et attribution du Titre de Trialer GQ (G THOQUENNE)
- Lettre H. SANTOIRE

□

Compte Rendu de la commission communication

- Avancement de l'amélioration du site demandé par T PELTEY à la Ste OURFELLA KHALIL.
- Insertion ADN dans fichiers CSV.
- Intégration résultats expo sous forme de tableau Excel.

□

Questions diverses

- Lettre de M. Hubert SANTOIRE a/s récompenses au Navette
- Réflexion sur l'hommage que le club rendra à Anne LE TINNIER (Dr. MIMOUNI).

□

Date et lieu de la prochaine réunion de comité.

INTRODUCTION

Le président Pierre AVELLAN prend la parole, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du comité présents.

1 - Approbation du P.V. de la réunion de Comité du 23 Octobre 2016 à HERM (40).

Le procès-verbal est soumis aux membres du comité, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

2 - Intervention de M René GUIDONI trésorier .

En l'absence du trésorier, le bilan sera effectué lors de notre prochaine réunion lors de l'ENE 2017

3 - Intervention de Fernand LAJO, responsable des adhésions.

En l'absence de M LAJO, Thomas PELTEY fait le bilan des adhésions à ce jour. 982 adhérents à jour de cotisation, la revue leur a été envoyée. Les adhérents ne renouvelant pas, ne recevront plus la revue et leur accès au site sera désactivé.

4 - Compte rendu de la commission d'élevage.

- Le paiement des analyses ADN peut être fait par le fournisseur d'aliments ce qui évite le paiement de 10€ à la SCC, cette information se trouvant sur le site de la Centrale Canine, Thomas PELTEY prendra contact avec notre sponsor pour voir la faisabilité de cette procédure.
- Lorsque l'analyse ADN d'un sujet est incompatible avec ses parents (X), une contre-expertise doit être effectuée par un laboratoire indépendant.
- Le Dr MIMOUNI nous informe qu'il va prolonger le partenariat entre le laboratoire ANTAGENE et le Pointer Club Français.

- Révision de la parution des annonces chiots à vendre

Une Discussion s'engage sur une éventuelle révision de la parution des naissances, une partie du comité propose que les chiots issus de parents non lus soient intégrés dans un pavé dissocié, le comité est très divisé sur ce sujet.

1 Ouvrir cette voie, pourrait avoir une conséquence en affaiblissant le nombre de lectures dans l'avenir

2 en opposition, les chiens étrangers utilisés, ne sont pas lus obligatoirement et paraissent pourtant sur les annonces du club.

Le Dr MIMOUNI, propose que ce pavé de chiots issus de parents non lus, soit précédé d'un texte explicatif sur la Dysplasie afin de sensibiliser les acquéreurs

Les avis restent très partagés, Le Président demande un vote en précisant qu'il faut retenir l'idée du Dr MIMOUNI

A la majorité, cette demande de parution des chiots issus de parents non lus est validée par le comité à titre d'essai, avec en amont un encart d'information sur la dysplasie rédigé par le Dr MIMOUNI.

- Point de référencement sur moteur de recherche de cette parution.

Evolutions du site :

Les évolutions suivantes ont été réalisées :

- intégration des fichiers ADN de la SCC
- affichage des photos dans les pedigrees
- possibilité de modification de la photo d'un chien par son propriétaire adhérent au club

Coût des travaux réalisés : 260€

Les évolutions suivantes sont lancées :

- permettre la recherche dans la base d'élevage à partir d'un affixe
- possibilité de déclaration d'une saillie/portée pour les adhérents au club
- création d'une page sur le site pour les saillies et chiots déclarées par les adhérents avec affichage selon la grille de cotation des géniteurs

Devis 420€

- **optimisation du référencement internet** du site et mise en place d'une campagne google de promotion des saillies et naissances : devis 300€

Budget alloué pour la campagne publicitaire : 1000€

5 - Juges Expos, Field-Trials et experts-confirmateurs

La candidature de M BRASSAT-LAPEYRIERE qui demande une extension à notre race est validée.

6 - Compte Rendu de la commission des Expositions

La commission transmettra aux juges de Pointers un document rappelant les défauts des chiens hypertypés ainsi que les problèmes de fouet qui lorsque la première partie de celui-ci est soudée représente une anomalie génétique.

L'Exposition Nationale d'élevage 2018 sera organisée par la délégation des Hauts de France.

- Le challenge des expositions sera modifié, un barème spécifique sera appliqué aux expositions spéciales de race, les Régionales d'élevage, et la Nationale d'élevage. Un tableau distinct sera établi pour les mâles et les femelles. Le Docteur MIMOUNI et le secrétaire général rédigeront un règlement.

7 - Compte Rendu de la commission de travail

Une réunion du Pointer Club International devait avoir lieu en Serbie, à laquelle Yves TASTET devait participer mais celle-ci a été déplacée et le Vice-Président était rentré en France. Finalement elle n'a pas eu lieu mais devrait être organisée lors des Championnats du Monde de Chasse Pratique à HERM (40) courant du mois d'Octobre 2017.

La Coupe d'Europe de GQ et les Championnats d'Europe de GQ et QC seront organisés par l'Allemagne en 2018. Ce pays souhaite les organiser en France, en confiant l'entière responsabilité à

la France, Les instances Françaises ont acceptés de prendre cette organisation. Le Président AVELLAN informe M. Yves TASTET que si la reproduction 2017 n'est pas suffisante pour renouveler nos populations de perdrix avec une densité convenable, le club n'organisera pas les Championnats d'Europe dans notre pays. Le Président se propose de transmettre un courrier au Président du Pointer Club International pour l'informer de la situation en France en conseillant que la décision d'organiser en France soit reportée après une vision claire de la reproduction 2017, le comité est favorable à cette démarche.

Pierre AVELLAN déclare être prêt à réduire le nombre d'épreuves organisées par le club en 2018 pour sauvegarder les concours Historiques du Club dans le cas d'une mauvaise reproduction des Perdrix.

Désignation des sélectionneurs pour les prochains championnats d'Europe :

- Championnat Europe Montagne : Yves TASTET
- Championnat Europe Bécasses : Pierre AVELLAN
- Championnat Europe Chasse Pratique : Régis TOULET les sélections pour ce championnat auront lieu à HERM.

Le comité décide sauf cas exceptionnel étudié en comité, de ne plus attribuer de subvention pour le circuit Serbe aux professionnels. Les seules subventions seront accordées aux propriétaires/conducteurs après appréciation de leurs situations.

- Il est décidé de créer une seule Echelle des Valeurs pour l'Europe qui regroupera l'ensemble des résultats, les propriétaires ou les conducteurs devront transmettre les résultats au club, pour accéder à cette échelle Europe, les concurrents devront avoir présenté impérativement sur les épreuves Françaises. Les modalités précises seront définies par le comité prochainement par information sur le site.

La séance est levée à 21h00.

Reprise de la réunion à 22h15.

Le Docteur Jacques DEGUILLAUME est absent de la réunion.

Le Président AVELLAN associé dans cette idée à M. JC BOLLOCH, souhaite sortir le DERBY du calendrier de la SCC (CUNCA) car il s'agit d'une épreuve de jeunes interne au club qui ne compte pas pour les championnats et le titre de Trialer. Pour participer au Derby la licence et le carnet de travail ne sont pas nécessaire et le positionnement du Derby dans l'application Gescon est un frein pour les amateurs qui ne souhaitent présenter un jeune pointer qu'au derby. Le Club souhaite organiser le même jour un concours de couple. Afin de ne pas perdre la parution sur le calendrier officiel, le derby pourra apparaître sur la programmation de ce concours de couple. Le comité à la majorité donne son accord. Les Pointers classés, pourront bénéficier d'une annotation au carnet de travail s'ils en possèdent.

Faisant suite à un courrier de M. Hubert SANTOIRE, M. Gérard THOQUENNE Président de la commission de travail, demande que l'application stricte du règlement du Navette soit appliqué, en raison de l'octroi de qualificatifs excellent en solo les années précédentes, et qui ont été utilisés pour l'homologation du titre de Trialer Grande Quête.

Dorénavant comme le prévoit le règlement, les chiens sélectionnés le matin en Solo ne peuvent obtenir de qualificatif, seuls les chiens courant en couple l'après-midi suivant les règles d'un concours de Grande Quête pourront se voir attribuer un qualificatif s'ils sont classés à l'issue de leur parcours. L'attribution du CACT est conservé.

8 – Délégation du club

La candidature de Mr. Erwan LECHAT pour le département du Finistère (29) est validée à l'unanimité par le comité.

9- Questions diverses

- Courrier d'Hubert SANTOIRE au Président AVELLAN demandant l'autorisation d'être le sélectionneur pour les Pointers lors du prochain championnat d'Europe de Grande Quête en 2018. Le Président est favorable à cette demande, mais une majorité du comité se prononce négativement. Le comité invitera M Hubert SANTOIRE à ces Championnats en prenant en charge son hébergement

Une réflexion est faite sur l'hommage que le club peut rendre à Anne LE TINNIER ; Il est décidé que le challenge des Expositions sera désormais nommé :

Challenge Anne LE TINNIER

- Le Docteur MIMOUNI offrira la congélation de paillettes du meilleur sujet mâle en classe travail lors des Expositions Nationale d'Elevage. Le comité le remercie pour cette démarche intéressant notre élevage.

14 - Date et lieu de la prochaine réunion de comité.

La prochaine réunion de comité est prévue la veille de l'Exposition Nationale d'Elevage le vendredi 09 Juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

*Régis TOULET
Secrétaire General*